

CADRE DE VIE

Commune Nature

La commune s'est inscrite au label « Commune Nature ». Nous avons été auditionné le mardi 28 juin avec une présentation des diverses actions menées par la visite des installations ainsi que du jardin des enfants présentés par Guillaume ZECH, responsable des espaces verts, accompagné de l'adjointe en charge du cadre de vie et de l'environnement Judith FARINE. Cette distinction propre à la région du Grand Est manifeste l'engagement de la commune pour la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité des eaux. Nous sommes en attente des résultats qui seront communiqués au dernier trimestre 2023.



Coupe de bois

Les inscriptions au bois de chauffage sont ouvertes en mairie jusqu'au **jeudi 12 octobre** (dernier délai), 20 stères maximum par personne.

Dates de battues de chasse

	Lot n°1 : Bois du reposoir, de la Charmoise et bois des Hospices	Lot n°2 : Bois de Saint-Germain - Vallée de Montvaux - Forêt de Vazelle
Novembre 2023	Dates non communiquées	9 et 30 novembre
Décembre 2023	Dates non communiquées	20 décembre
Janvier 2024	Dates non communiquées	17 et 30 janvier

Plan de chasse disponible sur notre site internet et sur l'application Panneau Pocket.

Rappel des règles : nuisances sonores et déjections canines

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon (électrique ou thermique), tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie électrique ne peuvent être effectués uniquement : **Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, les samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

La loi stipule que les propriétaires de chiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour éviter une gêne au voisinage y compris pour les aboiements répétés et intempestifs. Pensez également à ramasser les déjections de vos animaux afin de respecter le bien-être de la population. Nous vous rappelons que des sacs sont remis gratuitement en mairie aux propriétaires de chiens. Le fait de ne pas ramasser les déjections de vos animaux de compagnie sur la voie publique est passible d'une amende de 35€.

Fonds de Solidarité pour le Logement de l'Eurométropole de Metz

Depuis le 1er janvier 2020, le Département de la Moselle a transféré à l'Eurométropole de Metz le pilotage et la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) sur son territoire. Le FSL attribue des aides financières pour l'accès et le maintien durable dans le logement, sous certaines conditions. Les aides concernent principalement des impayés d'énergie, des dépôts de garantie et aides au premier loyer. Pour plus d'informations consulter le site de l'Eurométropole de Metz : <https://www.eurometropolemetz.eu>.

EXPRESSION OPPOSITION (texte inclus en totalité sans modification)

Thierry NONNON

Impression par nos soins
Mairie de Châtel-Saint-Germain : 13 rue Jeanne d'Arc 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN

Ne pas jeter sur la voie publique



LA GAZETTE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN

La mairie vous informe

SEPTEMBRE 2023



Une troisième fleur pour la commune

La municipalité a reçu la visite du jury de villes et villages fleuris le mardi 11 juillet dernier afin d'évaluer le travail accompli dans le village. La commune est déjà labélisée avec 2 fleurs, obtenues successivement en 2013 et en 2016. La préparation d'un dossier détaillant les actions menées, puis une visite et une présentation de notre territoire, ont permis de mettre en avant l'attachement du patrimoine communal, arboré, et fleuri de notre village. La décision du jury vient de nous accorder une troisième fleur pour le travail accompli sur notre commune. Nous remercions l'ensemble des acteurs qui a rendu possible cette récompense.



ENQUETE "BUREAU DE POSTE"



Enquête sur le bureau de Poste

La municipalité souhaite connaître l'avis des administrés de la commune concernant le service de la Poste. Merci de répondre à l'enquête via le flyer distribué avec la gazette ou directement en ligne en scannant ce QR Code. Vous avez jusqu'au **vendredi 14 octobre** dernier délai pour répondre au questionnaire ou apporter le flyer en mairie. En vous remerciant pour votre participation.



AGENDA

- Samedi 7 octobre** : Conférence sur le harcèlement scolaire organisée par l'Association des Parents au centre socio-culturel
- Samedi 14 et dimanche 15 octobre** : Exposition d'arts plastiques organisée par l'Atelier Châtelois au centre socio-culturel
- Samedi 21 octobre** : Atelier bricolage d'Halloween de 15h à 16h30 organisé par la bibliothèque, à partir de 6/7 ans, gratuit sur inscription
- Dimanche 22 octobre** : Marche familiale organisée par la micro-crèche (Familles Rurales de Châtel-Saint-Germain) en collaboration avec Châtel Multi Sport au centre socio-culturel
- Du lundi 23 au vendredi 27 octobre** : Centre de loisirs d'automne « le monde de Disney », **inscriptions à partir du 20 septembre jusqu'au 11 octobre sur le portail famille Bel Ami**
- Mercredi 25 octobre** : Contes et histoires d'Halloween de 9h30 à 10h15 à la bibliothèque à partir de 4 ans, sur inscription
- Samedi 28 octobre** : Soirée Halloween organisée par l'Association des Parents au centre socio-culturel
- Du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre** : Stage « Sports Emergents » pour les enfants nés entre 2011 et 2017 de 10h à 15h au gymnase, renseignements et inscriptions en mairie, contact Laurent : 07 66 40 84 27
- Dimanche 12 novembre** : Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents au centre socio-culturel
- Lundi 13 novembre** : Atelier culinaire : lactofermentation à la bibliothèque de 14h à 16h, gratuit sur inscriptions
- Mercredi 15 novembre** : Le temps des histoires de 9h30 à 10h15 à la bibliothèque, à partir de 4 ans gratuit sur inscription
- Samedi 25 et dimanche 26 novembre** : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois au centre socio-culturel

MAIRIE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN : 13 rue Jeanne d'Arc
57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN / Tél : 03.87.60.59.71
Mail : mairie@chatel-saint-germain.fr
Site internet : <http://www.chatel-saint-germain.fr/>
Page Facebook de Commune de Châtel-Saint-Germain



TRAVAUX ET SECURITE



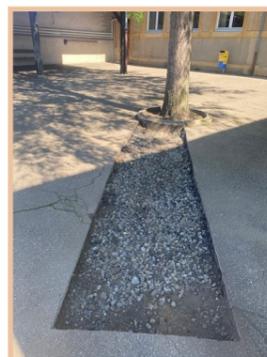
Travaux Rue de la Gare

Des travaux **Rue de la Gare** ont débuté le 18 septembre pour une durée d'une dizaine de jours environ afin d'effectuer la reprise des enrobés sur la chaussée. Des perturbations sont à prévoir, et la route sera barrée le **JEUDI 28 SEPTEMBRE** toute la journée. Merci de votre compréhension.

Des travaux ont eu lieu cet été, *rue Jeanne d'Arc* pour le remplacement du poste de gaz de la mairie.

Les travaux d'été effectués en régie

Les services techniques de la commune ont profité de l'été pour effectuer des travaux en régie et notamment dans les écoles. Un rafraîchissement des murs et boiseries des toilettes de la cour de l'école élémentaire a été réalisé avec de nouvelles couleurs. Pour une question de sécurité, les racines proéminentes ont été arrachées et du béton a été recoulé pour mettre le terrain à niveau.



Acquisition d'un broyeur

L'équipe technique a fait l'acquisition d'un broyeur. L'utilisation de ce broyeur permettra de limiter les trajets à la déchetterie. Le résultat du broyage sera réutilisé pour pailler nos massifs. L'agence de l'eau et la Région Grand Est ont subventionnés l'achat du broyeur dans le cadre du plan de gestion différenciée.



JEUNESSE / SCOLAIRE

Centre de loisirs d'été

3 semaines de folie, de rire, de joie et de bonne humeur. La première semaine s'est déroulée sous le thème « d'incroyables talents ». Les enfants ont participé à diverses animations comme de la danse, des sketches, de la danse acrobatique... dans une ambiance conviviale. L'occasion de s'épanouir dans des disciplines qu'ils affectionnent mais aussi pour favoriser l'esprit de solidarité. La deuxième semaine, les enfants ont eu la tête dans les étoiles avec le thème « Allô Houston! » : activités manuelles, cuisine, bricolage, sur le thème de l'espace et de l'astronomie. Pour terminer en beauté le mois, « en juillet tout est permis » avec jeux réunissant petits et grands, sans oublier les sorties les vendredis pour tous.



L'heure de la rentrée a sonné

Ce 4 septembre, 131 élèves ont repris le chemin de l'école, 85 enfants en élémentaire et 46 en maternelle. Changement cette année à la direction de l'école maternelle, Madame HUMBERT Sabrina est la nouvelle directrice et sera en charge de la classe de petite section et moyenne section. Cette année, une partie des effectifs de la grande section est accueillie à l'école du centre dans la classe des CP avec Madame FOTRE Anne. Une nouvelle enseignante Madame BOUQUET Carole sera en charge de la classe des CE2-CM1. Et en attendant le retour de Madame TERRIER Sarah, un (e) remplaçant (e) prendra sa relève pour la classe de CE1-CE2 jusqu'au mois de mars.



MANIFESTATIONS

Retour sur les olympiades et le festival « Hop Hop Hop »



Une belle ambiance, le mardi 11 juillet au parc de la commune. De nombreuses familles se sont réunies pour participer aux olympiades, composées de 6 stands différents : course aux canards, lancer d'anneaux, morpion, lancer de précision, kan jam et parcours d'obstacles. De nombreux lots remportés dont des places au parc Walygator, au Zoo d'Amnéville et au cinéma Kinépolis. Tous les enfants ont été récompensés. Après les olympiades, place au festival Hop Hop Hop avec un spectacle et un concert. Une belle soirée d'été pour démarrer les vacances estivales.

Un réel succès pour cette édition de la « Châteloise et les Brasseurs »

Sous un magnifique soleil, les marcheurs sont venus en nombre parcourir les chemins de ballade proposés sur la commune. Un petit marché d'artisans locaux, des dégustations de bières artisanales et une restauration sur place, tout était réuni pour passer un moment agréable en famille ou entre amis au parc du centre socio-culturel. Le public était au rendez-vous pour écouter sur scène les 3 groupes de musique présents dans l'après-midi. Les 4 musiciens « Du vent dans les micros », sont montés sur scène suivi du groupe Echo Lali qui a proposé un spectacle musical interactif rock'n roll à destination des enfants mais aussi des parents. Le groupe Flying Orkestar a clôturé cette après-midi festive avec de la musique Rock festif originaire des Balkans.



INFORMATIONS DIVERSES

Reconnaissance Catastrophe Naturelle Sécheresse

La commune de Châtel-Saint-Germain a été reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse pour la période du **01/01/2022 au 31/03/2022 et du 01/07/2022 au 30/09/2022.**

L'arrêté étant publié le 14 septembre 2023 au Journal Officiel, les personnes souhaitant **déclarer leurs dégâts à leur assurance disposent d'un délai de 30 jours à compter de cette date.** Plus d'informations :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048067913>